

Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud

Florent Rau, pôle Études économiques régionales
et Vincent Hecquet, division Profilage et traitement des grandes unités, Insee

La nouvelle définition de l'entreprise permet de mieux appréhender l'économie des territoires. Si les grandes entreprises ont un poids important dans toutes les régions, c'est particulièrement le cas en Île-de-France, au sein de grandes villes, et dans quelques bastions industriels historiques. Les entreprises de taille intermédiaire pèsent plus fortement dans les régions septentrionales. Les petites et moyennes entreprises, dont le poids dans l'emploi local est important, couvrent un large spectre du champ économique, des activités de proximité aux industries de biens de consommation. Elles comptent particulièrement dans les départements insulaires. Les microentreprises sont tournées d'abord vers l'économie locale et le tourisme ; elles pèsent davantage dans le Sud et dans les départements d'outre-mer.

L'entreprise est désormais définie selon des critères économiques et non plus, seulement, juridiques (*encadré*). En 2010, selon une première approche de la nouvelle définition, 3 millions d'entreprises relevant du secteur marchand non agricole sont implantées en France. Elles emploient au total 15,7 millions de salariés. Cela correspond à 13 millions de salariés en équivalent temps plein hors intérimaires (*définitions*). Plus de la moitié d'entre eux travaillent dans cinq régions : Île-de-France (26 %), Rhône-Alpes (10 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %), Pays de la Loire (6 %) et Nord - Pas-de-Calais (6 %).

Les entreprises sont officiellement classées en quatre catégories de taille, en tenant compte non seulement des effectifs employés, mais aussi du chiffre d'affaires et du bilan de l'entreprise. On distingue ainsi 229 grandes entreprises, qui emploient à elles seules 31 % des salariés, 4 600 entreprises de taille intermédiaire (22 % des salariés), 136 000 petites et moyennes entreprises (27 %) et 2,9 millions de

microentreprises (19 %). Les grandes entreprises et celles de taille intermédiaire, notamment celles qui sont organisées en groupe, sont le plus souvent implantées dans plusieurs départements, voire plusieurs régions. En moyenne, une grande entreprise est implantée dans dix-huit des vingt-six régions françaises, contre un peu moins de six pour les entreprises de taille intermédiaire et une pour les autres catégories. La nouvelle définition de l'entreprise dessine une vision plus réaliste du système productif, qui apparaît plus concentré que ne le suggérerait l'ancienne approche. Selon les territoires, cette concentration est plus ou moins forte, l'emploi local pouvant être, par exemple, plus ou moins dépendant de quelques grandes entreprises ou, à l'autre bout de l'échelle, plus ou moins dynamisé par une multitude de microentreprises.

L'Île-de-France, capitale des grandes entreprises

Les grandes entreprises sont plus particulièrement implantées dans les grandes agglomérations, mais aussi dans quelques places fortes de l'industrie. C'est en Île-de-France que les grandes entreprises pèsent le plus dans l'emploi (*carte 1a*). Dans le secteur marchand non agricole, 39 % des salariés franciliens travaillent pour de grandes entreprises, et davantage encore dans la seule couronne parisienne, contre 28 % des salariés dans le reste de la France (*tableau*). Cette spécificité renvoie notamment à la concentration de sièges sociaux, comme dans le quartier de la Défense. Elle s'explique aussi par la place dans la région des banques et des assurances, souvent de taille très importante, et l'implantation de grandes entreprises informatiques et de conseil. Les activités liées aux infrastructures de transports, du ferroviaire à l'aérien, sont également très présentes. De plus, les grandes entreprises industrielles ont un poids important en Île-de-France, que ce soit à travers leurs usines (secteur automobile notamment), ou leurs centres administratifs ou de recherche et développement (industrie pharmaceutique par exemple).

Les grandes entreprises sont implantées dans les principaux pôles industriels : l'agglomération de Clermont-Ferrand dans le secteur du pneumatique, l'agglomération toulousaine avec l'aéronautique, une partie de la Franche-Comté avec la mécanique et l'automobile, la Lorraine sidérurgique ou encore la Haute-Normandie grâce à la construction automobile. De plus, à travers certaines activités telles que la banque ou l'assurance, les grandes entreprises sont présentes dans l'ensemble des grandes agglomérations, couvrant ainsi tout le territoire.

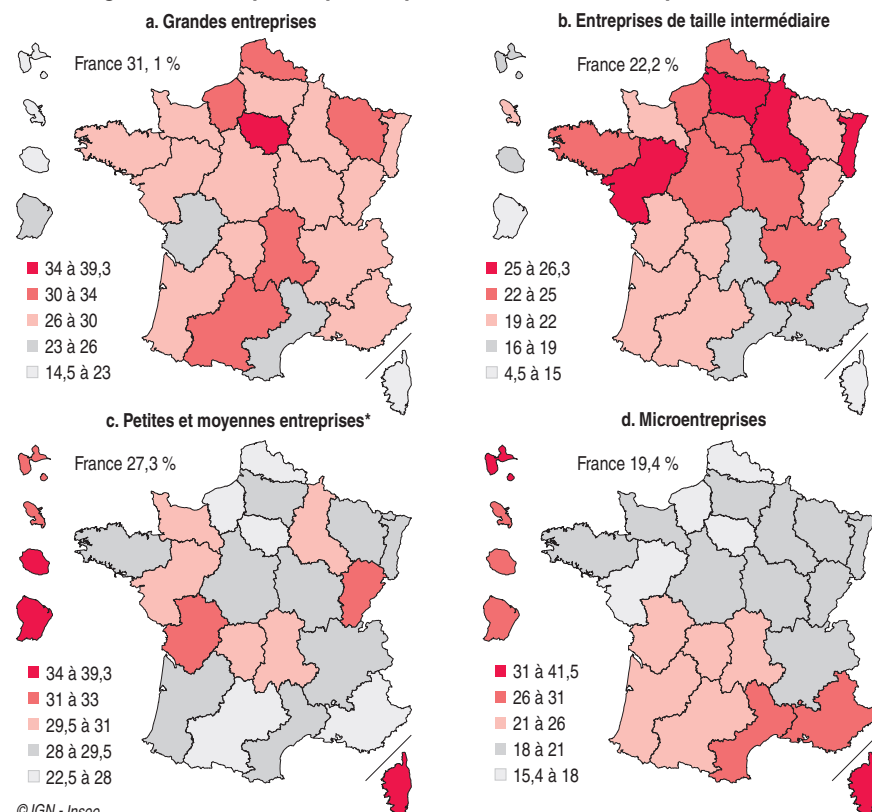
Les entreprises de taille intermédiaire pèsent plus au nord de la Loire

Les 4 600 entreprises de taille intermédiaire (ETI) localisées en France emploient 22 % des salariés marchands non agricoles. Leur implantation, plus dense au nord de la Loire, marque une opposition nord-sud plus nette que pour les grandes entreprises (*carte 1b*). Elles pèsent plus de 25 % de l'emploi dans les Pays de la Loire, en Picardie, Alsace et Champagne-Ardenne, autant de régions où l'industrie occupe une place importante. Dans les Pays de la Loire, on trouve notamment de grands établissements de construction navale ou de l'agroalimentaire. Les ETI représentent également une part importante de l'emploi en Haute-Normandie, en Bourgogne et en Bretagne.

En Île-de-France, les ETI drainent de nombreux emplois dans la publicité, les études de marché, l'information et la communication. En Rhône-Alpes, elles se démarquent davantage dans la chimie. Au sud de la Loire, les ETI pèsent dans les filières agroalimentaires d'Aquitaine. Elles sont aussi présentes dans des activités industrielles telles que la pâte à papier, la pharmacie, la chimie, l'industrie du caoutchouc ou encore la fabrication d'équipements électriques. On les trouve également dans la location immobilière.

Grandes entreprises et ETI sont très internationalisées. Les établissements sous contrôle de groupes étrangers emploient près d'un septième des salariés des grandes entreprises et le tiers des salariés des ETI. Symétriquement, toutes les grandes entreprises et le tiers

① Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud



© IGN - Insee

* Hors microentreprises.

Lecture : les grandes entreprises emploient 39 % des salariés franciliens et 31 % des salariés sur l'ensemble du territoire. Champ : salariés des entreprises marchandes hors agriculture et hors intérimaires.

Sources : Insee, É sane, Lifi et Clap 2010.

Un tiers de l'emploi salarié dans les grandes entreprises

en milliers

	Nombre de salariés en équivalent temps plein				Effectif total
	Micro-entreprises	Petites et moyennes entreprises*	Entreprises de taille intermédiaire	Grandes entreprises	
Alsace	71	114	100	105	391
Aquitaine	138	171	126	161	595
Auvergne	50	69	40	71	230
Basse-Normandie	54	77	57	73	261
Bourgogne	60	88	72	83	303
Bretagne	119	169	136	153	577
Centre	89	138	113	142	482
Champagne-Ardenne	45	72	61	64	242
Corse	22	21	2	8	54
Franche-Comté	41	65	41	61	207
Guadeloupe	16	15	8	9	47
Guyane	6	6	2	4	18
Haute-Normandie	59	98	87	116	360
Île-de-France	524	765	770	1 332	3 391
Languedoc-Roussillon	116	116	69	98	399
Limousin	27	35	24	31	117
Lorraine	73	109	84	119	385
Martinique	16	16	11	9	51
Midi-Pyrénées	116	148	108	164	536
Nord - Pas-de-Calais	115	197	168	245	724
Pays de la Loire	129	224	194	193	740
Picardie	58	90	81	87	317
Poitou-Charentes	67	101	63	79	309
Provence-Alpes-Côte d'Azur	240	248	160	270	918
Réunion	28	33	16	17	94
Rhône-Alpes	266	386	306	377	1 336
Total	2 545	3 572	2 901	4 068	13 086

* Hors microentreprises.

Champ : salariés des entreprises marchandes hors agriculture et hors intérimaires.

Sources : Insee, É sane, Lifi et Clap 2010.

des ETI à contrôle français possèdent des implantations à l'étranger. Les ETI à capitaux étrangers pèsent fortement en Alsace et en Picardie. Elles y représentent respectivement 13 et 10 % des salariés de l'ensemble des entreprises contre 7 % au niveau national (*carte 2*). Il s'agit le plus souvent d'implantations de très grands groupes étrangers qui, sur le territoire français, correspondent à des entreprises de taille intermédiaire. Les ETI sous contrôle français pèsent fortement en Martinique et dans les Pays de la Loire. Elles sont également importantes en Bretagne, avec de nombreuses coopératives agricoles.

Les PME, entre activités de proximité et industrie

Les 136 000 petites et moyennes entreprises (PME) emploient 27 % des salariés du secteur marchand non agricole. Leur poids dans l'emploi local varie moins sur le territoire que les autres catégories (*carte 1c*). Ces entreprises répondent en partie à une demande locale, qui prend d'autant plus d'importance dans les territoires dont l'activité

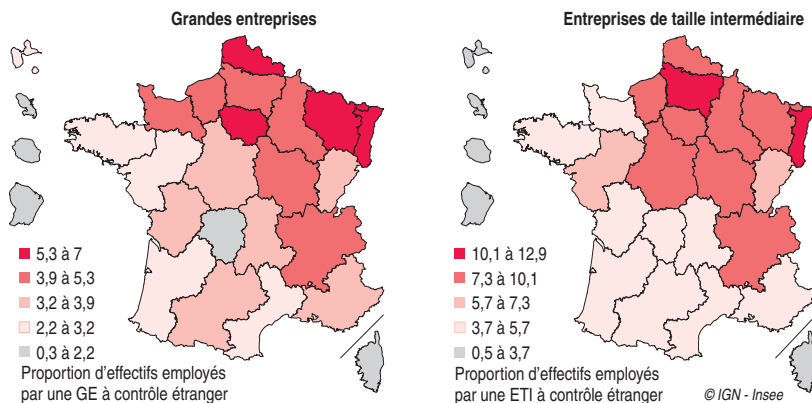
est peu tournée vers l'extérieur. Les PME pèsent ainsi près de 40 % de l'emploi en Corse et plus de 30 % dans les DOM, en Poitou-Charentes et en Franche-Comté. Sur l'ensemble du territoire, les PME sont des acteurs importants dans la construction, le commerce de gros et de détail et la réparation automobile (*graphique*). Mais elles sont également actives dans de nombreux pans de l'industrie, tels que le textile et l'habillement. Elles sont plus présentes

dans la fabrication de produits métalliques en Basse-Normandie, la construction et le commerce dans le Sud-Ouest.

Des microentreprises plus présentes dans le Sud et les DOM

Les 2,9 millions de microentreprises emploient 19 % des salariés, avec un poids économique plus marqué dans le sud-est de la France et dans l'ensemble

② Le poids des entreprises sous contrôle étranger



Lecture : Les ETI à contrôle étranger emploient 13 % des salariés alsaciens.

Champ : salariés des entreprises marchandes hors agriculture et hors intérimaires.

Sources : Insee, É sane, Lifi et Clap 2010.

La nouvelle définition de l'entreprise

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n° 2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Ainsi, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et une autre dédiée à leur commercialisation ; ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies (combinées) pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation en particulier pour les plus grands groupes. Des travaux de **profilage** sont en cours pour identifier les entreprises des groupes.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

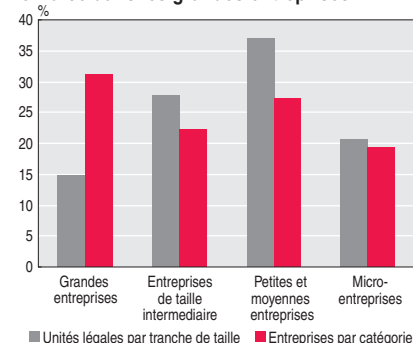
- les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **petites et moyennes entreprises** (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;
- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

Selon l'ancienne approche, prenant en compte les unités légales et leurs seuls effectifs, les grandes entreprises emploient

15 % des salariés en France. Selon cette nouvelle approche, leur poids est de quasiment un tiers (*graphique*). Leur poids apparaît particulièrement renforcé en Île-de-France et dans le Nord - Pas-de-Calais (+ 18 points). Celui des PME apparaît très amoindri dans les départements d'outre-mer (de - 14 à - 20 points selon les départements), en Champagne-Ardenne (- 12 points) et en Bretagne (- 11 points). L'impact est plus faible pour la Corse et le Languedoc-Roussillon.

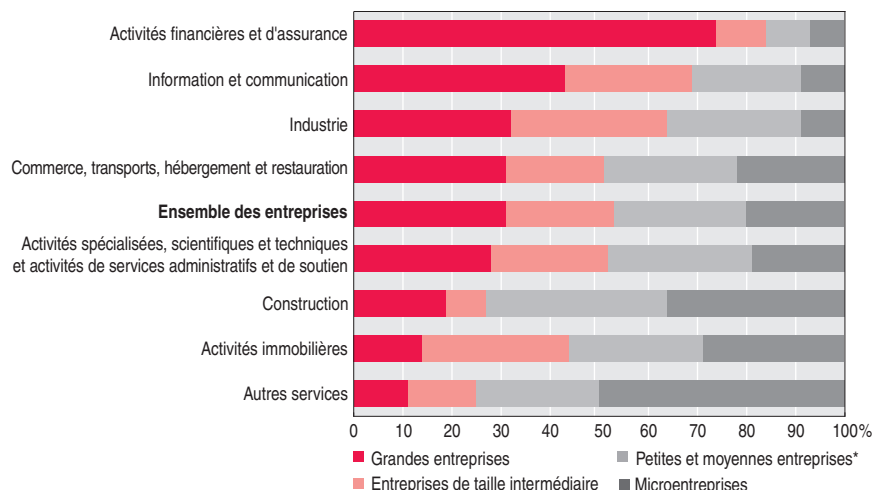
Avec la nouvelle définition, l'emploi apparaît renforcé dans les grandes entreprises



Champ : salariés des entreprises marchandes hors agriculture et hors intérimaires.

Sources : Insee, É sane, Lifi et Clap 2010.

Les salariés des microentreprises dans les services



* hors microentreprises.

Lecture : en 2010, les PME emploient 37 % des salariés du secteur de la construction.

Champ : salariés des entreprises marchandes hors agriculture et hors intérimaires.

Sources : Insee, Ésane, Lifi et Clap 2010.

des départements d'outre-mer. Ces petites structures cumulent 41 % des salariés en Corse, près de 30 % dans les DOM et en Languedoc-Roussillon, 26 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur (carte 1d). Les microentreprises sont très présentes dans les activités touristiques, telles que l'hôtellerie et la restauration, en particulier sur le littoral méditerranéen et dans les massifs montagneux.

De manière générale, les microentreprises sont davantage tournées vers l'économie locale. Elles œuvrent dans la construction, surtout dans le bâtiment et moins dans le génie civil. Elles sont aussi des acteurs importants dans le commerce de détail, la réparation

automobile, ainsi que les services à la personne. Boulangeries, bars-tabacs, pharmacies, salons de coiffure, garages... sont autant de microentreprises que nous fréquentons au quotidien.

Sources

Les résultats sont issus de trois sources : le dispositif d'Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Ésane), qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes à l'exception du secteur agricole, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ; Connaissance locale de l'appareil

productif (Clap) qui localise les effectifs salariés ; le système d'information Liaisons financières (Lifi) qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.

Définitions

L'effectif des entreprises considéré ici est l'effectif salarié hors intérimaires en 2010. Il est exprimé en équivalent temps plein (ETP) : les postes à temps partiel sont pris en compte au *pro rata* de leur volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Ils sont localisés précisément dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.

Bibliographie

- Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, *Journal officiel*, 20 décembre 2008.
- Hecquet V., « Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.
- Beguin J.-M., Hecquet V., Lemasson J., « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait », *Insee Première* n° 1399, mars 2012.
- Topiol A., Hélicher C., « Les groupes français à l'étranger. En 2010, 4,7 millions de salariés dont près de 2 millions dans l'industrie », *Insee Première* n° 1439, mars 2013.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ Pour vous abonner à INSEE PREMIÈRE :

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2013

Abonnement annuel : 84 € (France) 106 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :
L. Bellin, J.-B. Champion,
A. Houlou-Garcia, C. Pfister

Maquette : C. Kohler

Impression : Jouve

Code Sage IP131440

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2013

